



EXTRAIT DU RÈGLEMENT :

La société EPSE JouéClub organise du 15 mars au 30 juin 2015 inclus, un concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « GAGNE UN STAGE DE PILOTAGE POUR TOI ET TON PAPA ». Il est ouvert aux enfants de 4 à 12 ans vivant exclusivement en France métropolitaine, Dom Com, Monaco, Andorre et Belgique dans la limite d'une participation par foyer (même nom même adresse). Pour participer, l'enfant devra déposer son dessin au plus tard le 30 juin 2015 à l'accueil de l'un des magasins JouéClub, ou le faire parvenir par courrier (cachet de La Poste faisant foi) à JouéClub - CONCOURS CARS - BP 132 - 33042 BORDEAUX Cedex, sans oublier d'indiquer de façon lisible ses nom, prénom, date de naissance, adresse, ville dans laquelle se situe votre magasin JouéClub habituel ainsi qu'une autorisation à la participation au concours d'un représentant légal de l'enfant. Un jury composé de représentants de JouéClub désignera le gagnant de la dotation d'une valeur de 2 300 € TTC, composée d'un déjeuner dans un restaurant à thème à Paris pour 2 personnes, la location d'une voiture pour se rendre sur le circuit, un stage de pilotage Porsche Carrera (3 tours) pour le parent titulaire du permis B, un baptême de vitesse passager pour l'enfant sur circuit (2 tours). Le gagnant sera directement informé. La dotation ne pourra être ni échangée, ni remplacée, ni faire l'objet d'une contrepartie financière. Frais de transport jusqu'à Paris à la charge du gagnant. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande à l'adresse du jeu. Un règlement complet est déposé chez Maître Biran, Huissier de justice à Bordeaux et peut être consulté dans les magasins JouéClub ou sur simple demande, accompagnée d'une enveloppe timbrée et pré adressée à l'adresse du jeu : JouéClub Concours Cars - BP 132 - 33042 Bordeaux Cedex, avant le 30 juin 2015.